

FORMATION TERTIAIRE EN ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE

PARCOURS COURTS



OBJECTIFS

Dans le cadre du parcours professionnel de la personne accueillie, ces modules pourront permettre d'atteindre l'un de ces trois objectifs :

- Permettre aux bénéficiaires la (Ré)acquisition de compétences techniques spécifiques favorisant l'accès à l'emploi direct
- Permettre aux bénéficiaires la (Ré)acquisition d'un ou plusieurs modules manquants afin d'accéder à la validation totale de leur titre. Ce parcours est destiné aux bénéficiaires ayant eu accès à une formation de droit commun dans les quatre dernières années et qui, à l'issue, n'ont pas obtenu le titre dans sa totalité du fait de leur handicap (longue absence pour maladie, difficultés d'apprentissage...)
- Permettre de mesurer les capacités d'apprentissage, le rythme et le savoir-être en entreprise de la personne en amont d'une entrée en formation ou en emploi

LIEUX ET CONDITIONS D'EXERCICE

Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Exemples :

- Un Agent de Maîtrise dans les espaces verts qui aurait besoin de savoir utiliser Outlook.
- Un bénéficiaire a passé le titre Employé Administratif et d'Accueil et n'a validé qu'un CCP sur les deux. Il revient en formation pour un complément de contenu et pour se représenter au CCP manquant afin de valider le titre dans sa totalité.
- Un bénéficiaire souhaite suivre un parcours Assistante de Direction, il peut bénéficier d'une évaluation de ses prérequis, de sa capacité d'apprentissage, de sa fatigabilité, de sa posture afin de pouvoir valider son projet.

PUBLIC VISÉ

Les publics ciblés par la présente convention sont :

- Les demandeurs d'emploi handicapés bénéficiaires de l'article L. 5212-13 du code du travail ou ayant une attestation de dépôt de demande de RQTH à la MDPH et accompagnés par une structure Cap Emploi, Pôle Emploi ou Mission Locale.
- Cependant, les EEP pourront intégrer, via cette convention, tout bénéficiaire pour lequel son diplôme ou sa qualification est obsolète/inadaptée au regard de son projet de reconversion professionnelle.

Toute orientation vers ce dispositif devra obligatoirement faire l'objet d'une prescription par un des prescripteurs suivants (Cap Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale) **via la fiche de prescription Agefiph** accompagnée de la notification de sa RQTH et de son CV. Tout autre document ou orientation ne pourra être étudié par les EEP.

PROFIL RECHERCHE

- Projet professionnel défini ou en cours de validation

Durée

Durée maximum **210 heures**
Les parcours pourront être réalisés à temps partiel ou à temps plein à hauteur maximale de **32 heures** par semaine.

Conditions tarifaires

- Action financée par l'AGEFIPH dans le cadre d'une Convention Régionale avec les E.E.P. franciliennes.

Accès à la formation

- Inscriptions sur dossier de candidature avec **CV** et **lettre de motivation**.
- Satisfaire aux épreuves de sélections écrites et aux épreuves orales d'admission dans la limite des places disponibles

En fonction de la prescription et du positionnement initial, le stagiaire pourra accéder à différents modules de formation, en parcours mixte, adaptés à son projet professionnel.

Par exemple :

- Bureautique :
 - Word
 - Excel
 - PowerPoint
 - Outlook
- Logiciels Techniques
 - Ciel Gestion Commerciale : de la prise en main au perfectionnement
- Spécialisation en secrétariat...



Prise en main, renforcement des bases, perfectionnement

La formation comporte un accompagnement vers l'emploi

Le fonctionnement en Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) permet de proposer un apprentissage concret fondé sur des mises en situations pratiques. En effet, l'EEP met en œuvre de manière réelle l'ensemble des services tertiaires propres à une PME-PMI, permettant aux stagiaires accueillis de se former et de se ré-entraîner dans un contexte professionnel.

Validation à l'issue du parcours

- Attestation de compétences par rapport à une mise en situation ou un test final de positionnement en fonction de la nature de la prescription
- Attestation de présence
- Fiche de restitution à l'issue du parcours

4 BONNES RAISONS DE SE FORMER AU COS

- Travail en conditions réelles sur des logiciels professionnels, similaires à ceux rencontrés en entreprise
- Mise en pratique réaliste au sein d'une Entreprise d'Entraînement Pédagogique
- Immersion professionnelle grâce au stage en entreprise
- Centre facilement accessible par le RER D pour Melun et le RER A pour Torcy

Lieu de la formation

COS Melun

51, avenue Thiers
77000 Melun

COS Torcy

Villa Christophe
31, avenue Jean Moulin
77200 Torcy



Contact

Melun

Tél. : 01 64 10 26 30
Fax : 01 64 37 13 55
info.melun@fondationcos.org

Torcy

Tél. : 01 60 37 51 00
Fax : 01 64 17 00 38
info.torcy@fondationcos.org
Web : www.cosformation.fr
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF